

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : LES LAUPIETTES

Conclusion sanitaire

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Eau à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif des canalisations des réseaux publics ou internes.

Dans ce cas celles-ci doivent être remplacées.

C: Eau de qualité

C: Eau de qualité insuffisante

D: Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : -

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE DES LAUPIETTES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (DOURBIES), soit 20 personnes. Le responsable des installations est : « COMMUNAUTÉ COMMUNES CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES TERRES SOLIDAIRES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMMUNAUTÉ COMMUNES CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES TERRES SOLIDAIRES » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 13/08/2024 UDI 030000283

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.

Absence exigée.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2022, 2023

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 2,1 mg/L Valeur maxi : 2,2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

ARSENIC

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Trè

Très bonne qualité

Pas de données disponibles

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 2 microgramme/L Valeur maxi : 2 microgramme/L Année prise en compte : 2022

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ALUMINIUM

Pas de données disponibles

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du

DURETÉ Fau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 1,6 °f Valeur maxi : 1,78 °f

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.